

CADASTRE

---

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

---

# AVIS

## AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

---

**Les propriétaires fonciers sont informés que le Géomètre du Cadastre procédera à la mise à jour du plan cadastral dans la commune**

**Il est précisé que le géomètre est autorisé à pénétrer dans les propriétés closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations. (Loi du 6 juillet 1943).**

**Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.**

**Cette opération aura lieu à compter du 11/04/2024**

**Pour une durée d'un mois environ**